

ECHAFAUDAGE ROULANT

MONTAGE, DEMONTAGE, RECEPTION ET UTILISATION

DURÉE :

1 jour (7 heures)

PARTICIPANTS :

3 personnes mini par session (avec un maximum de 8)

PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne ayant besoin de monter, démonter et utiliser un échafaudage roulant.

PRÉ-REQUIS :

Aucun

MÉTHODES ET MOYENS :

- Notre formateur possède une solide expérience en prévention des risques professionnels liés au montage, démontage, réception et utilisation des échafaudages.
- Le formateur orientera le cours sur les besoins spécifiques de l'entreprise afin de rendre les stagiaires immédiatement opérationnels.
- Cette formation développe la théorie à travers l'utilisation de supports multimédia et la pratique grâce à l'application des connaissances acquises sur un matériel mis à disposition dans nos locaux.

MOYENS ET SUIVI :

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émargement par demi-journée.

VALIDATION DES ACQUIS :

- Recommandation FOSEC : Recyclage tous les 5 ans pour prendre en compte les évolutions des équipements.
- En cas d'application pratique dans les locaux de l'entreprise, l'échafaudage roulant doit être conforme et accompagné de la notice de montage et d'utilisation.

LIEU DE LA FORMATION :

Au sein des agences FOSEC

ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

TARIF :

Nous consulter

RAPPEL DE L'OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE :

Lorsque le risque « chute de hauteur » constitue un risque majeur lors de l'exécution de certains travaux, le décret n°2004-924 du 1er septembre 2004 rappelle les obligations suivantes : « 1° réalisation de travaux temporaires en hauteur à partir d'un plan de travail conçu de manière à garantir la sécurité des agents (l'échafaudage roulant est un équipement de travail conforme à cette exigence réglementaire); 2° formation des agents en charge du montage et démontage des échafaudages. »

OBJECTIFS :

- Maîtriser les opérations de montage, de démontage, d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant avec vérification de sa conformité, en application de la recommandation R457.

PROGRAMME :

- LA RÉGLEMENTATION
 - Les obligations de l'employeur;
 - Les obligations du personnel;
 - Le décret 2004-924;
 - La formation;
 - Les risques;
- L'ECHAFAUDAGE ROULANT
 - Le choix de l'échafaudage et la préparation du chantier;
 - Le montage et le démontage de l'échafaudage roulant;
 - Les EPI;
 - La notice de montage;
 - Les consignes lors de l'utilisation;
 - Démontage, entretien et stockage;
 - La réception de l'échafaudage;
- EXERCICES PRATIQUES
 - Mise en application pratique avec les moyens de l'entreprise, analyse de la notice de montage;
 - Montage, démontage et réception d'un échafaudage roulant, en sécurité;